DOSSIER DE PRESSE

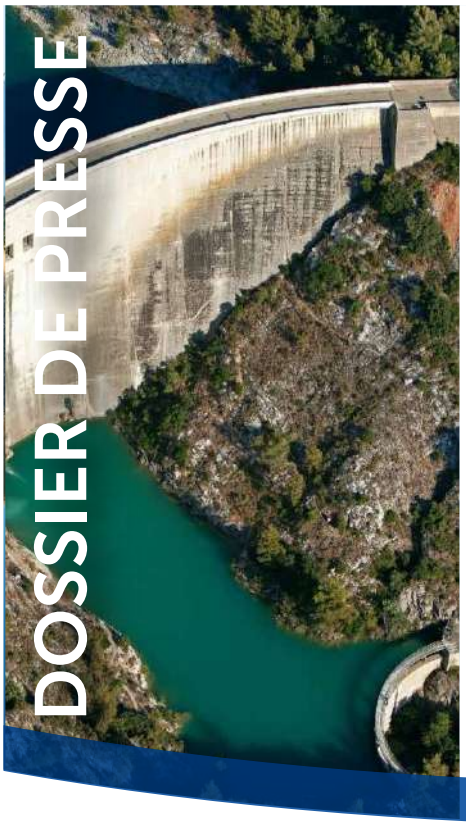

RÉTROSPECTIVE DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET DES ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ DU CANAL DE PROVENCE POUR L'ANNÉE 2018

Vendredi 8 février 2019

Contacts presse

> Isabelle Girousse
Directrice de la communication et des relations institutionnelles
Tél. : 04 42 66 70 92 - Mobile : 06 07 45 16 27
isabelle.girousse@canal-de-provence.com

> Julien Rubio
Chargé de communication
Tél. : 04 42 66 73 11 - Mobile : 06 74 69 29 77
julien.rubio@canal-de-provence.com

Conférence de presse
Rétrospective des orientations stratégiques et des activités de la Société du Canal de Provence pour l'année 2018

Sommaire

L'évolution institutionnelle de la gouvernance de la Société 2
Les activités de la concession régionale 3
Le développement des activités de services et d'ingénierie 7
La SCP, un producteur d'énergies renouvelables 12
Une société qui cultive les ressources de demain 14

L'évolution institutionnelle de la gouvernance de la Société

En cohérence avec la reprise de la compétence Eau sur son territoire depuis le 1er janvier 2018, la Métropole Aix-Marseille Provence est désormais actionnaire de la SCP en lieu et place de la Ville de Marseille. Cette évolution de la gouvernance de la SCP a été actée en conseil d'administration le 8 février 2019 et ne change pas la Présidence qui reste statutairement assurée par la Région, l'autorité concédante.

La Métropole Aix-Marseille Provence réunit 92 communes et 1,8 million d'habitants. Chaque année, plus de 170 millions de m3 d'eau lui sont nécessaires pour satisfaire ses besoins urbains, industriels et agricoles. La relation nouvelle entre la Métropole et la Société du Canal de Provence permettra d'apporter les réponses les plus adaptées aux besoins du territoire, en optimisant l'usage de la ressource en eau et le coût des aménagements. Dans le contexte du changement climatique, la qualité et la fiabilité des approvisionnements en eau de la Métropole devrait favoriser son attractivité, la qualité de son cadre de vie et le bien-être de ses habitants.

Composition du Conseil d'administration

Président
Philippe Vitel, Vice-président de la Région Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur
Vice-Présidents
Jean-Guy Di Giorgio, Vice-président du Conseil Départemental du Var
Jean-Claude Féraud, Vice-Président du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône
Roland Giberti, Vice-Président Métropole Aix-Marseille-Provence
Administrateurs actionnaires
Eliane Barreille, Vice-présidente de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Jacques Brès, Conseiller départemental des Alpes-de-Haute-Provence
Christian Hubaud Conseiller départemental des Hautes-Alpes
Joël Mancel, Conseiller Métropole Aix-Marseille-Provence
Françoise Meyer, Vice-Présidente du Crédit Agricole Provence-Côte d'Azur
Christian Mounier, Vice-Président du Département de Vaucluse
Jean-Marc Perrin, Conseiller départemental des Bouches-du-Rhône
Claude Rossignol, Représentant les Chambres d'Agriculture de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Marie Rucinski-Becker, Vice-Présidente du Département du Var
Salariés administrateurs
Michèle Chauvin
Karine Leblond
Censeurs
Francis Bonnet, Administrateur Général des Finances Publiques
Richard Curnier, Directeur Régional de la Caisse des Dépôts et Consignations
Brigitte Devesa, Conseillère départementale des Bouches-du-Rhône
Françoise Dumont, Vice-Présidente du Département du Var
David Géhant, Conseiller régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
Carine Roger, Conseillère Métropole Aix-Marseille-Provence
Secrétaire
Isabelle Girousse, Directrice de la communication et des relations institutionnelles de la SCP

Les activités de la Concession régionale

La mission première de la SCP est de sécuriser l'approvisionnement de la Provence, dans le cadre du contrat de concession qui lie la Société à la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur. Cette mission prend une acuité particulière dans la perspective du changement climatique, notre région étant touchée par des épisodes de sècheresse de plus en plus longs. En particulier, les cultures dites pluviales (vigne, amandier, blé dur, olivier) ont de plus en plus besoin d'être irriguées et les demandes sont en constante augmentation. Les futurs aménagements que la Société va devoir mettre en place devront donc participer à l'adaptation de notre région provençale au changement climatique pour préserver notamment l'activité agricole.

Dans ce contexte, la SCP a poursuivi en 2018 la sécurisation de l'accès à l'eau de la Provence - renforcement des infrastructures hydrauliques, extension des réseaux – avec un effort particulier en matière d'études et d'innovation pour préparer les investissements futurs mais aussi travailler à des solutions nouvelles permettant d'économiser la ressource.

Dynamique de croissance des investissements :

Volume d'investissements :

- **13 M€ en 2017**
- **Environ 15 M€ en 2018** **(arrêté des comptes en cours)**
- **24 M€ en 2019**

L'année a en effet été marquée par l'élaboration d'un programme pluriannuel d'investissement sur 20 ans, particulièrement ambitieux, dans lequel s'inscrivent notamment les futurs aménagements varois qui répondent aux nouveaux besoins de la viticulture et notamment du rosé.

1- Le Programme Pluriannuel d'Investissements (PPI) de la concession régionale

A la demande de la Région Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur, son autorité concédante, la Société du Canal de Provence a élaboré en 2018 un PPI de la Concession régionale sur 20 ans (cette date correspondant à l'échéance du contrat de concession fin 2038). L'objectif est de planifier dans le temps les investissements à réaliser pour répondre aux besoins des territoires et des acteurs du développement économique, mais aussi de faciliter la construction des futurs programmes annuels avec la Région et les collectivités actionnaires. Sa faisabilité a été bien entendue vérifiée au regard des

capacités de financement de la SCP et des contributions potentielles des collectivités et des clients. Un business plan de la Concession sur 20 ans a ainsi été élaboré en parallèle.

Chiffres clés :

580 millions d'euros d'investissements sur 20 ans (328 sur la période 2018-2027 et 252 au-delà de 2028**) dont 70% consacrés aux aménagements hydroagricoles**

32 millions d'euros d'investissements en moyenne annuelle sur 2018-2027, soit une augmentation de 25% par rapport à la période 2008-2017, qui a pourtant été marquée par la réalisation de la grande adduction Verdon Saint-Cassien représentant à elle seule un investissement de 100 M€

1500 ha par an d'aménagements hydroagricoles (contre 500 ha en moyenne sur la période 2010-2017 soit un rythme multiplié par 3)

Répartition des dépenses d'investissement entre les départements :

- **78 millions d'euros** dans les Alpes de Haute-Provence,
- **90 millions d'euros** dans les Bouches-du-Rhône,
- **287 millions d'euros** dans le Var,
- **65 millions d'euros** dans le Vaucluse,
- **58 millions d'euros** d'investissement sur 20 ans, correspondant à des projets « génériques », n'ont pas été affectés à un département en particulier, en raison de la nature des dépenses : construction et extension des locaux des centres d'exploitation, réalisation de branchements pour les particuliers, petits maillages de réseaux de distribution, microcentrales hydroélectriques…

Dans le cas particulier du Vaucluse, pour lequel une contractualisation existe, le PPI est en conformité avec le programme d'investissement à 10 ans formalisé au 1er janvier 2015, lors de la fusion de la concession départementale et de la concession régionale.

Les objectifs d'un programme particulièrement ambitieux

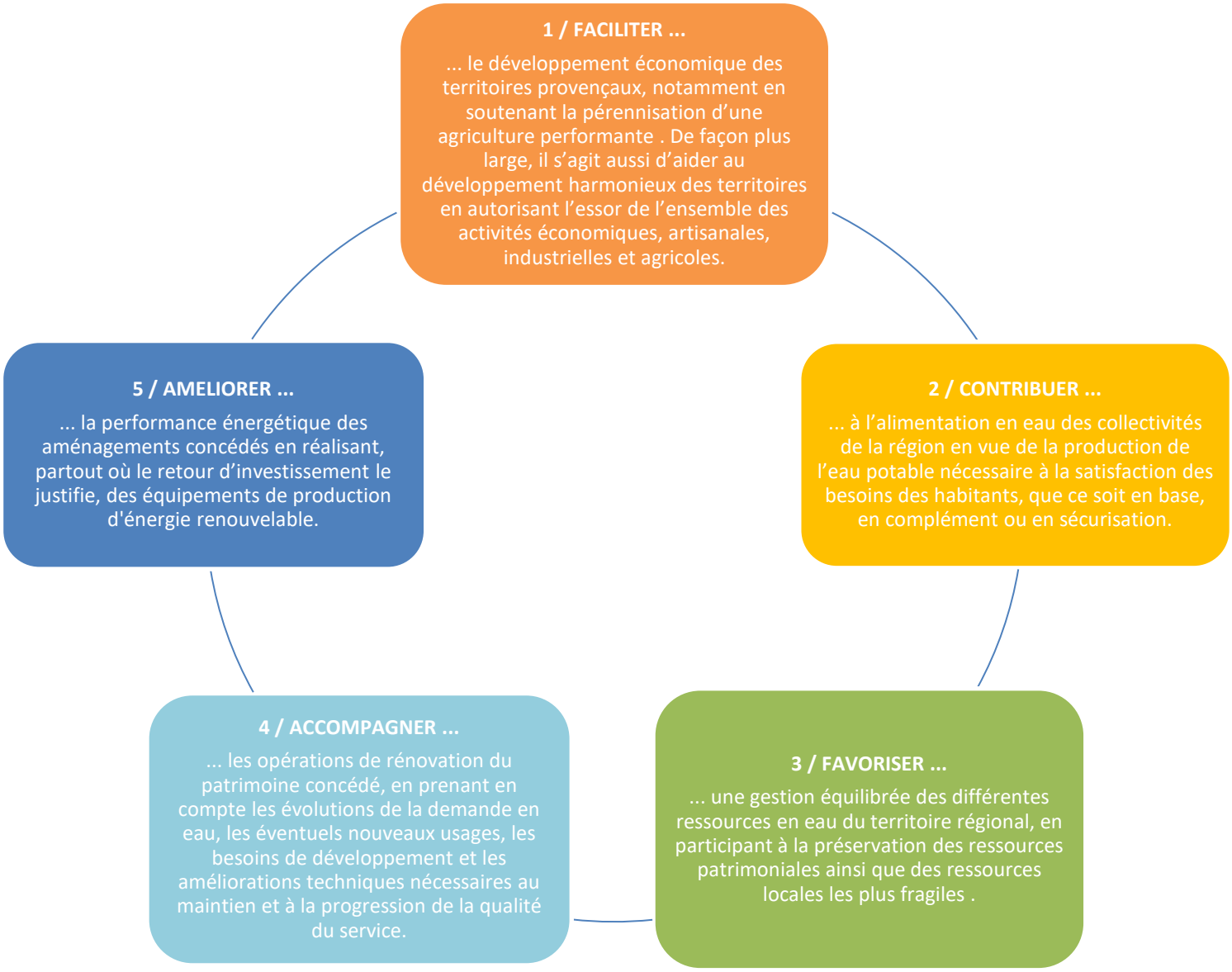

Le contenu des opérations proposées dans le PPI montre :

- un fort engagement à poursuivre l'aménagement hydro-agricole du territoire provençal avec un rythme de réalisation très élevé de 1 500 ha par an (grandes cultures dans les Alpes de Haute-Provence et le Nord du Var, viticulture dans le Var principalement et le Vaucluse),
- la mise en œuvre des investissements nécessaires sur le territoire de la métropole d'Aix-Marseille Provence, de la métropole Toulon Provence Méditerranée, de la Dracénie et du Val de Durance pour renforcer la sécurité de l'alimentation en eau potable des populations, par une sécurisation, tant quantitative que qualitative, de l'accès à la ressource,
- la poursuite de réalisations permettant d'améliorer la sûreté et la sécurité d'alimentation en eau ainsi que la qualité de la ressource en eau mobilisée, transportée, stockée et livrée.

Les enjeux pour le département du Var :

Face à l'augmentation des températures, de la fréquence des sécheresses et de leur intensité, il devient impératif d'adapter les vignobles. Aujourd'hui, l'irrigation est le principal levier pour compenser le déficit de précipitations. Elle permet de rééquilibrer le métabolisme de la vigne les années sèches, et ainsi de lisser la qualité entre les millésimes, de répondre chaque année aux objectifs de rendement de l'appellation, et ainsi de régulariser la production afin de sauvegarder les marchés.

Un partenariat pour un programme ambitieux

La SCP a signé une convention cadre de partenariat avec le Syndicat des Vins Côtes de Provence, le Syndicat des Vins Coteaux Varois en Provence, le Syndicat des Vignerons du Var - IGP - et la Chambre d'Agriculture du Var pour l'équipement en réseaux d'irrigation des territoires varois.

La Société a chiffré le programme d'investissement nécessaire autour de 250 M€ pour irriguer quelques 20 000 ha, soit un coût moyen de 12,5 K€ par ha. Elle a également proposé un modèle économique adapté à cette problématique spécifique car le modèle actuel de financement des réseaux agricoles, qui bénéficie de la solidarité des autres usages et d'investissements subventionnés à 60 / 80% par les collectivités, n'était pas applicable. En effet, l'irrigation de la vigne requiert des investissements coûteux, la consommation d'eau et les recettes qu'elle génère étant particulièrement faibles au regard de la valeur ajoutée des productions. La contribution de la viticulture aux investissements nécessaires pour étendre ou renforcer les réseaux permettra de garantir la réalisation de ce projet ambitieux.

Financement du PPI et business plan de la concession

Le business plan établi en parallèle du PPI a pour objectif de faire apparaitre :

- les besoins de financement des programmes d'investissements,
- les participations privées attendues pour la réalisation des investissements,
- les recettes et les dépenses d'exploitation prévisionnelles liées aux infrastructures existantes et aux nouveaux aménagements,
- la capacité d'autofinancement de la Société du Canal de Provence,
- le niveau des financements publics nécessaires pour préserver l'équilibre financier de la concession.

Il intègre aussi les orientations majeures du développement de la concession :

- le PPI de 580 M€,
- les plans quinquennaux de rénovation à hauteur de 150 M€ soit 30 M€ par an.

Il repose enfin sur le choix d'un scénario réaliste de croissance et intègre également les charges liées aux moyens mis à la disposition de la concession par la société.

Ce scénario du modèle économique du contrat de concession fait apparaître la capacité de la SCP à financer le PPI tout en préservant l'équilibre du contrat de concession.

Le développement des activités de services et d'ingénierie

La SCP propose une offre complète de prestations de services et d'ingénierie grâce à :

- sa double compétence d'aménageur et d'exploitant,
- son expérience en hydraulique et en agronomie,
- sa présence auprès des maîtres d'ouvrages publics et des acteurs privés du monde rural,
- son équipe composée de plus de 150 ingénieurs et techniciens pluridisciplinaires ainsi que ses propres laboratoires.

Ses activités s'inscrivent dans un domaine de plus en plus stratégique en région, en France, mais aussi à l'échelle de la planète, celui de l'eau et des besoins alimentaires. Dans la perspective du changement climatique qui va accroitre tout particulièrement les besoins de l'agriculture, mais aussi la pression sur les ressources locales les plus fragiles, la SCP garantit dans ses solutions :

- une gestion raisonnée de la ressource en eau,
- la prise en compte des différents enjeux dans les projets ruraux d'aménagement hydraulique.

Elle affirme son positionnement sur des enjeux complexes nécessitant un haut niveau d'expertise et une haute valeur ajoutée.

En chiffres à l'international :

- **7** agences,
- interventions dans **plus 40 pays** pour **plus de 500 clients**,
- **accroissement important de l'activité** au cours des dernières années.

1- Des prestations à la carte

Services en région :

La SCP est capable d'accompagner ses clients à chaque étape de leurs besoins grâce à un ensemble de compétences dédiées.

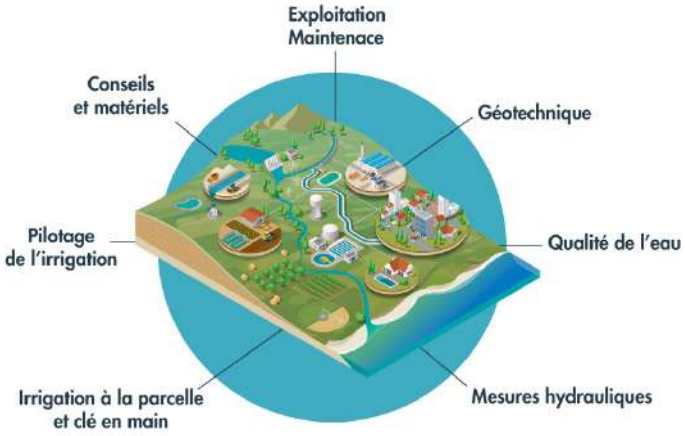

Ingénierie :

Avec un savoir-faire original d'aménageur/opérateur reconnu, la SCP peut proposer une gamme de prestations d'ingénierie dans le domaine de l'eau.

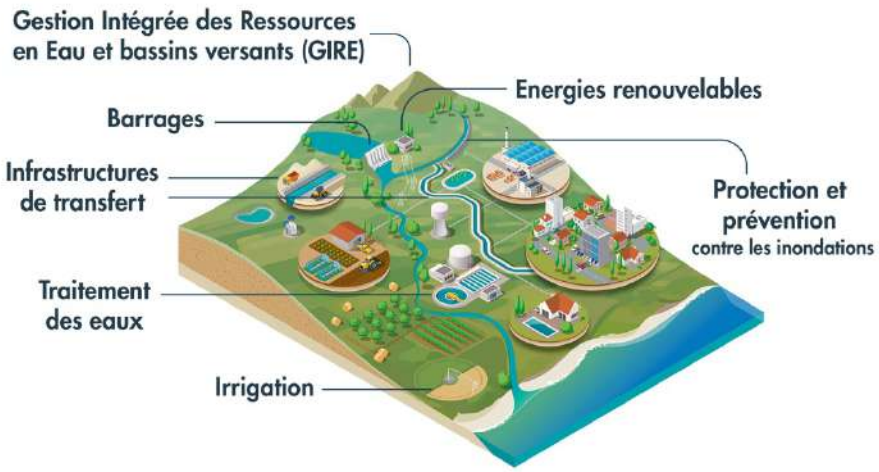

2- Eléments clés de l'année 2018

Services en région dont laboratoires

L'année 2018 s'est soldée par une croissance notable de l'activité, sur les 3 axes stratégiques que sont les "solutions pour l'eau" en irrigation et traitement de l'eau, les laboratoires et les missions d'exploitation-maintenance :

- avec un chiffre d'affaires attendu à 4,9 M€ pour 2018, l'activité des "solutions pour l'eau" présente une croissance de 8% environ par rapport à l'année précédente, essentiellement due à des projets clef en main importants dans les Bouches-du-Rhône, ainsi qu'à une activité de potabilisation en croissance,

- l'activité des laboratoires, dont le chiffre d'affaire 2018 est attendu autour de 880 K€ pour 2018, présente également une croissance d'environ 3%, validant ainsi les ambitions affichées et les investissements consacrés. Fort de son importante activité en débimétrie, la SCP à décidé d'investir dans un nouveau banc consacré exclusivement à l'étalonnage de débitmètre à ultrason,
- l'activité en exploitation-maintenance est aussi en croissance avec le gain de nouvelles prestations pour le Grand Port Maritime de Marseille et de la métropole Toulon Provence Méditerranée.

L'activité de services présente des ambitions fortes pour 2019, qui s'inscrivent dans la continuité des efforts soutenus ces dernières années : au global, le chiffre d'affaires visé est de 7,6 M€, avec des croissances attendues notamment :

- sur l'activité de pilotage de l'irrigation et du digital agricole, autour de l'outil SCP AgriData,
- sur les laboratoires, grâce à de nouvelles offres de service,
- sur la potabilisation, par une accélération des prises de part de marché.

SCP AgriDATA :

En 2018, la Société a diffusé son nouveau service web, SCP AgriDATA, élaboré en partenariat avec la start-up Fruition Sciences. Objectif : une irrigation optimale en matière d'économie d'eau et de respect de la croissance des végétaux.

Véritable outil d'aide à la décision, SCP AgriDATA permet aux agriculteurs de :

- visualiser et superviser le fonctionnement de leur réseau d'irrigation,
- accéder à des informations issues d'instruments de mesures connectés,
- disposer d'informations sur l'irrigation (informations généralistes ou spécialisées).

Les avantages sont multiples : pas de gaspillages des ressources (économie de près de 30%) et des actifs, l'irrigation se fait au plus près des besoins de la plante, les travaux sont ciblés et plus faciles à planifier, la récolte et les rendements aussi.

Ingénierie en France métropolitaine

L'activité de l'ingénierie en France reste sur une bonne dynamique, avec notamment des contrats importants décrochés dans le domaine de la protection contre les inondations dans le département du Var, mais aussi avec de nouveaux clients comme la Communauté Portes des Maures ou encore le Syndicat Mixte de l'Argens. La progression du chiffre d'affaire entre 2017 et 2018 devrait s'établir aux alentours de 8% (1,9 M€ en 2017).

Contrat marquant : la SCP s'est vue attribuer une mission de maîtrise d'ouvrage déléguée pour la réalisation du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) Côtiers des Maures d'une durée prévisionnelle de six ans. Cet ambitieux programme de travaux comprend des études et des travaux d'envergure ayant pour objectif de protéger les populations des communes de La Londe-les-Maures, Bormes-les-Mimosas et du Lavandou lors d'évènements pluvieux de forte intensité.

Ingénierie en Outre-Mer

L'activité sur l'agence de la Réunion est en très forte progression en 2018, de près de 60% par rapport à l'année précédente (0,6 M€ en 2017). Ce succès est le résultat d'un travail commercial soutenu, mais aussi de la qualité des prestations d'ingénierie délivrée par la SCP qui est devenue une référence à la Réunion. La Société est particulièrement active sur le marché du traitement de l'eau et des grandes infrastructures hydrauliques.

Contrat marquant : la SCP a obtenu le marché de réhabilitation (direction de l'exécution des travaux) du barrage du Bras de la Plaine pour le compte du conseil Départemental de l'ile.

Ingénierie à l'international

L'activité d'ingénierie a été soutenue à l'international. La SCP a achevé son premier contrat de type conception-réalisation au Cameroun à la satisfaction complète du client. Fort de ce succès, la SCP est maintenant prête à renouveler ce genre de prestation dans les pays où elle est présente, et plus particulièrement au Cameroun, au Sénégal, et en Côte d'Ivoire. L'activité d'ingénierie pure (hors contrats de type conception-réalisation) est restée stable entre 2017 et 2018 (2,4 M€ en 2017).

Contrats marquants :

- A la Jamaïque, la SCP a obtenu un contrat (690 000€ financé par un don du gouvernement Français) pour réaliser un projet hydraulique régional majeur dans le sud-ouest du pays. Il s'agit du schéma directeur et des études d'avant-projet du périmètre d'irrigation des Pedro Plains qui a pour ambition de diminuer localement la pression sur la nappe phréatique (présentant une détérioration de sa qualité), de développer la production agricole nationale à travers l'extension de l'agriculture irriguée et enfin d'augmenter la disponibilité de l'eau pour l'usage domestique et touristique. Le projet consiste à réaliser un transfert d'eau depuis les eaux de surface de la Black River pour sécuriser l'alimentation en eau d'une zone de 1200 hectares.
- Au Laos, la Société a gagné un appel d'offre (170 000€) pour réaliser les études de modernisation du périmètre irrigué de NAM KATA situé dans la province de Khammouane au centre du Pays. Le travail réalisé pour le compte du Ministère de l'agriculture Cambodgien est financé par l'Agence Française de Développement, il consiste à réaliser les études techniques pour sécuriser l'accès à l'eau des irrigants.
- Au Cameroun, la Société réalise un contrat d'exploitation-maintenance pour la société SOSUCAM. Ce dernier se déroule dans de très bonnes conditions, démontrant notre capacité à exporter notre savoir-faire en la matière.

OSHUN

Au travers de sa participation financière, la SCP poursuit aussi sa volonté de développement en soutenant la société OSHUN. Cette dernière, implantée à Dakar, a pour ambition de faire progresser l'accès à l'eau potable en Afrique où elle souhaite amplifier le déploiement de ses kiosques à eau, notamment au Sénégal. Son modèle économique original s'articule autour du développement d'un entrepreneuriat local, permettant de concilier amélioration de l'accès à l'eau et création d'emplois. Le récent communiqué de presse publié par OSHUN est joint à ce dossier.

La SCP, un producteur d'énergies renouvelables

Dans une démarche de transition écologique et de développement durable, la Société a décidé d'investir plus globalement dans le développement d'énergies renouvelables (EnR). Elle a pour objectif d'augmenter sa propre production et d'améliorer la performance énergétique de ses infrastructures, afin d'atteindre un bilan énergétique positif (produire plus d'énergie qu'elle n'en consomme) et ce dès 2025 (équilibre à 40 GWh/an, soit la consommation annuelle d'environ 5 600 habitants). La Société a ainsi développé ces dernières années un ensemble de compétences dédiées et a fait le choix d'installer directement sur ses ouvrages des unités de production d'énergie.

Pour conforter son engagement et proposer ses prestations sur le secteur concurrentiel, la SCP place aujourd'hui la production d'énergies renouvelables comme la 4ème de ses activités. Elle devient ainsi :

- une société d'aménagement concessionnaire
- une société de services,
- une société d'ingénierie,
- une société productrice d'énergies renouvelables.

Un savoir-faire en hydroélectricité

Dans ce domaine, les activités de la SCP s'articulent autour de 3 axes :

- un programme de développement sur l'ouvrage Canal de Provence,
- des projets de centrales en région,
- des activités d'ingénierie en France et à l'international.

10 microcentrales (puissance installée de 3,5 MW) sont implantées sur les infrastructures hydrauliques de la concession régionale du Canal de Provence et permettent de produire environ 10 GWh chaque année (injectés dans le réseau public de distribution d'électricité). 4 autres projets sont en cours de réalisation.

En dehors de la concession, la Société a noué des partenariats avec des collectivités ou des associations syndicales d'irrigants pour créer des groupements d'intérêt économique (GIE). A ce jour, elle est membre de trois GIE dont l'objectif est de concevoir, construire et exploiter des centrales hydroélectriques de faible puissance, permettant de valoriser énergétiquement les infrastructures de transport d'eau. Deux de ces centrales seront mises en service en 2019

- la minicentrale hydroélectrique d'Eyguières (13) sur le canal de Craponne, réalisée par le GIE constitué avec l'ASCO des Arrosants de la Crau,
- la microcentrale de Villeneuve (04) sur le canal de Manosque, réalisée par le GIE constitué avec l'Association Syndicale du Canal de Manosque.

Valorisation des réserves foncières pour la production d'énergie photovoltaïque

La SCP souhaite affirmer sa politique volontariste de valorisation énergétique de ses ouvrages (réserves, stations de pompage et canaux). Elle étudie ainsi la faisabilité de plusieurs installations photovoltaïques, notamment des projets innovants de fermes solaires implantés sur les canaux ou les plans d'eau.

Une société qui cultive les ressources de demain

En 2018, le cap symbolique des 500 collaborateurs a été franchi, le chiffre d'affaires avoisinant les 110M€, preuve du dynamisme et du développement de la SCP. Forte d'un modèle social performant et ambitieux, la Société poursuit cette croissance en s'assurant de rester une entreprise à taille humaine qui prépare l'avenir de ses clients et de ses salariés en fédérant ses collaborateurs autour de valeurs fortes.

Au cœur d'un écosystème dynamique

Le développement de la Société lui permet aujourd'hui de se placer véritablement comme un acteur économique performant de la région Provençale. Afin de consolider ce positionnement, la SCP s'attache à développer et conforter les liens qui la rattachent à ses différents partenaires, au sens large. En effet, on peut y retrouver des entreprises, des start-up, des associations, des organismes publics, des clients, des universités et grandes écoles, des chaires d'entreprises dont la Société peut d'ailleurs faire partie… un véritable écosystème aux multiples ramifications dans lequel la Société évolue et qui aujourd'hui lui permet de véritablement se développer en multipliant les synergies et les projets communs.

La SCP est notamment un membre actif des pôles de compétitivité et cluster :

- Capenergies, pôle de compétitivité des acteurs de la transition énergétique au service des territoires durables,
- Aqua-Valley, pôle de compétitivité Eau à vocation mondiale,
- Éa éco-entreprises.

Mais aussi des chaires d'entreprises :

- AgroSYS, ingénierie pour des agrosystèmes durables,
- Elsa Pact, chaire industrielle en évaluation de la durabilité du cycle de vie.

De plus, dans une dynamique active de diffusion de la culture de l'eau, la SCP multiplie aussi ses actions :

- sensibilisation des jeunes générations (plus de 1300 enfants chaque année) à la préservation de l'environnement et à la gestion durable de la ressource en eau,
- accueil d'environ 5 000 visiteurs par an,
- accueil de délégations étrangères,
- participation à des colloques, salons et foires…